

Séance du mercredi 13 avril 2022

Question n° 6

**Acquisition du terrain pour la station d'épuration de Saint-Amand-Montrond :
 modification de la surface**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi treize avril deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	Madame Nathalie BERNARDON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	Monsieur Roger PORTMANN
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Pouvoir à Roger PORTMANN
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Pouvoir à Patrick BIGOT
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Raphaël FOSSET Pouvoir à Philippe MARME Arrivée point n° 8 Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Marie BLASQUEZ Absente
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
 Membres présents : 24
 Membres votants : 35

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 6 avril 2022
 Date de l'affichage : 6 avril 2022

Accusé de réception en préfecture
 018-200036135-20220413-20220413Quest6-DE
 Date de télétransmission : 20/04/2022
 Date de réception préfecture : 20/04/2022

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 13 avril 2022

Question n° 6

Acquisition du terrain pour la station d'épuration de Saint-Amand-Montrond : modification de la surface

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de France,

vu la délibération n° 12b du 30 juin 2021 de Cœur de France concernant l'acquisition de parcelles à la Ville de Saint-Amand-Montrond pour construire la nouvelle station d'épuration,

vu la délibération n° 8 du 29 septembre 2021 modifiant la surface à acquérir,

considérant qu'il est nécessaire d'intégrer le trottoir de la voie d'accès au parking du lac de Virlay au domaine public, une division de la parcelle cadastrale n° K 166 a été réalisée,

considérant que la Ville de Saint-Amand-Montrond restera propriétaire de cette bande de terrain d'environ 631 m²,

il convient d'ajuster la surface à acquérir, initialement de 24 446 m² pour les parcelles cadastrales n° K 166, K 167, K 180 et K 181, à environ 23 815 m² au prix de 0,78 € le m², ce qui amène le montant de l'acquisition à environ 18 575,70 €.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à :

- **acquérir les parcelles cadastrées K 166 pour partie, K 167, K 180 et K 181, à la Ville de Saint-Amand-Montrond, pour une superficie totale d'environ de 23 815 m², sises Pré des Quatre Piliers, chemin de Virlay, au prix de 0,78 € le m², soit pour un montant d'environ 18 575,70 €.**
- **signer les documents nécessaires à cette division et à cette acquisition.**

 Le Président
Daniel BÔNE